

Affaire n°2021 - 044

CONSTRUCTION DU BATIMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Plan de relance

Je vous informe que, la Commune de Bras-Panon souhaite réaliser pour l'année 2021 les travaux de construction du bâtiment de la Police Municipale, futur pôle de sécurité incluant le dispositif de vidéoprotection.

Ce projet a pour objectif de créer une police municipale équipée d'un centre de supervision urbain (CSU) afin d'améliorer les conditions de sécurité au sein de la Commune de Bras-Panon.

Cette opération sera implantée sur la rue Alexis de Villeneuve

Le programme des travaux à réaliser comprend notamment :

- Au rez-de-chaussée

- * Une salle d'accueil du public
- * Un bureau Planton / doléance PM
- * Un bureau ASVP
- * Une salle de rédaction
- * Une salle radio et équipement patrouille
- * Une salle d'armement
- * Une salle de repos
- * Des vestiaires unisexes et douches
- * Des toilettes publiques
- * Des toilettes agents
- * Un garage de véhicules légers et VTT (avec local matériels)

- A l'étage

- * Un bureau de Chef de Poste
- * Un bureau d'Adjoint Chef de Poste et secrétaire
- * Des locaux pour vidéo protection et radio
- * Une salle de réunion et PC événements
- * Des toilettes agents.

Le montant de l'opération est estimé à : **760 500,00 € HT**

Cette opération serait éligible au financement du plan de relance de l'état.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

Montant de l'opération		Financement		
Travaux	760 500,00 €	ETAT	646 425,00 €	85,00%
		COMMUNE	114 075,00 €	15,00%
Total HT			760 500,00 €	100,00%
TVA (8,5%)			64 642,50 €	
Total TTC			825 142,50 €	

La T.V.A est prise en charge par la Commune.

La Commission Travaux, Patrimoine a émis un avis favorable le mardi 23 mars 2021.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver le projet d'investissement présenté ci-dessus ;**
- **d'approuver le plan de financement prévisionnel ;**
- **de m'autoriser à solliciter les financements correspondants ;**
- **de m'autoriser à lancer les consultations correspondantes dans le respect du Code des Marchés Publics, et à signer l'ensemble des pièces y afférentes.**



Le Maire,

Jeannick ATCHAPA
Jeannick ATCHAPA

Accusé de réception en préfecture
974-219740024-20210410-2021-044-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021